

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **DE LA FIBRE À LA MAISON, MISSION ACCOMPLIE À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON!**

**Sainte-Cécile-de-Milton, le 8 avril 2021** – La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton ainsi que la MRC de La Haute-Yamaska sont heureuses de constater que les travaux visant à permettre le branchement de tous les immeubles de la municipalité au réseau de fibres optiques ont été parachevés. L'ensemble de la population miltonnaise peut désormais profiter de services de téléphonie, de télévision et d'Internet optimaux. Ces services sont à la fois essentiels pour assurer l'occupation dynamique du territoire et faciliter l'accueil, le maintien tout comme le développement d'entreprises en milieu rural.

Ce projet a été rendu possible grâce à un partenariat avec Cooptel qui détenait déjà un réseau de fibres optiques à proximité. La municipalité et la MRC ont injecté, respectivement, des montants de 74 000 \$ et 60 000 \$ pour réaliser le branchement des quelque 225 immeubles situés en dehors du cœur villageois de Sainte-Cécile-de-Milton. Cela, conditionnellement à ce que Cooptel assume l'entière responsabilité des coûts d'exploitation et de fonctionnement en assurant une offre de services complète au tarif usuel de la coopérative.

Les sommes octroyées par la MRC via son Fonds de développement des communautés (FDC) sont rendues disponibles grâce à une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par le biais du Fonds de développement des territoires. Le projet « Déploiement de la fibre à la maison » avait été retenu au terme de l'appel de projets 2018-2019 du FDC, soit avant que le gouvernement provincial mette en place un programme de branchement national à la fibre optique.

« En 2021, l'accès aux technologies est essentiel afin de briser l'isolement des secteurs plus éloignés et de favoriser l'égalité des chances aux familles, soit en assurant, entre autres, l'accès à l'éducation, au télétravail ainsi qu'à des soins de santé à partir du lieu de résidence. Pour les entreprises, notamment celles du secteur agricole, l'arrivée de la fibre optique vient grandement faciliter les opérations et rend possible l'utilisation de certaines technologies leur permettant d'être compétitives. Les élus de Sainte-Cécile-de-Milton et de la MRC sont fiers d'avoir pris part à ce projet incontournable pour le développement du territoire » conclut M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC et maire de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
mpawliw@haute-yamaska.ca  
450 378-9976, poste 2239